PROFONDEVILLE
L'ENTRETIEN DES CIMETIERES :
C'EST UN PARTENARIAT ENTRE LE CITOYEN ET LA COMMUNE
L'entretien des cimetières est également du ressort des familles !
Extrait du règlement général sur les funérailles et sépultures :
Quelques conseils pour le nettoyage des tombes
Info : Service travaux 081/42 02 41 ou travaux@profondeville.be

Point 5